RDTH2MC

2016 - 2017

Master de spécialisation en radiothérapie-oncologie

A Bruxelles Woluwe - 300 crédits - 5 années - Horaire de jour - En français
Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**
Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**
Activités sur d'autres sites : **NON**
Domaine d'études principal : **Sciences médicales**
Organisé par: **Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)**
Code du programme: **rdth2mc** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction 2
Profil enseignement 3
- Compétences et acquis au terme de la formation 3
- Structure du programme 3
- Programme détaillé 3
  - Programme par matière 3
  - Cours et acquis d'apprentissage du programme 6
Informations diverses 7
- Conditions d'admission 7
- Evaluation au cours de la formation 8
- Gestion et contacts 8

RDTH2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en radiothérapie-oncologie (A.M. du 8 décembre 1980 publié le 3 mars 1981).

Votre profil

Ce master est accessible si vous possédez :

- un grade académique de master du même domaine sanctionnant des études de deuxième cycle de 120 crédits au moins ;
- un grade académique de master, en vertu d'une décision des autorités académiques, aux conditions complémentaires qu'elles fixent et après avis motivé du jury ;
- un grade académique similaire à ceux mentionnés aux littera précédents délivré en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, aux mêmes conditions ;
- un grade académique étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littera 1° à 2° en application de ce décret, d'une directive européenne ou d'une convention internationale, aux mêmes conditions ;
- un titre ou grade étranger sanctionnant des études de deuxième cycle et valorisé pour au moins 300 crédits par le jury, aux mêmes conditions.

Votre programme

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréés et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins cinq ans, dont au moins deux années de formation de base et au moins trois années de formation supérieure. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

RDTH2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en radiothérapie-oncologie (A.M. du 8 décembre 1980 publié le 3 mars 1981).

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréées et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins moins cinq ans, dont au moins deux années de formation de base et au moins trois années de formation supérieure. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

> Tronc commun *[prog-2016-rdth2mc-wrdth200t.html]*

RDTH2MC Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [300.0]

Obligatoire	Au choix
Activité non dispensée en 2016-2017	Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
Activité cyclique dispensée en 2016-2017	Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'ABRO est l'Association Belge de Radiothérapie-Oncologie. I et IU : enseignement Universitaire et Interuniversitaire.

Bloc annuel
1 2 3 4 5

Premier bloc annuel (Formation universitaire spécifique - FUS) (60 crédits)

Compléments de radiothérapie-oncologie, 1re partie (15 crédits)

LPHY2360	Physique atomique, nucléaire et des radiations	Krzysztof.Piotrzkowski	22.5h	2 Crédits		x				
WRDTH3131	Radiobiologie	Vincent.Gregoire Pierre.Scalliet (coord.)	22.5h	2 Crédits	2q	x				
WRPR2001	Notions de base de radioprotection	Michael.Dupont Vincent.Gregoire (coord.)	10h+5h	2 Crédits	1q	x				
WRPR2002	Compléments de radioprotection	Philippe.Clapuyt Michael.Dupont Francois.Jamar Pierre.Scalliet (coord.)	20h+10h	3 Crédits	2q	x				

						Bloc annuel 1	2	3	4	5
WRPR3010	Questions spéciales de radioprotection	Philippe.Clapuyt Michael.Dupont Francois.Jamar Sebastien.Lichtherte Pierre.Scalliet (coord.) Stefaan.Vynckier	40h	4 Crédits	2q	x				
WRPR2280	Radiogénétique		15h	2 Crédits	1q △	x				

Autres activités (45 crédits)

WRDTH2311	Questions spéciales de radiothérapie-oncologie, 1re année (enseignement IU-ABRO- et séminaires cliniques multidisciplinaires)		84h	10 Crédits	2q	x				
WRDTH2381	Stages cliniques de radiothérapie-oncologie 1re année, 1re partie			20 Crédits	1 + 2q	x				
WRDTH2391	Stages cliniques de radiothérapie-oncologie 1re année, 2e partie			15 Crédits	3q	x				

Deuxième bloc annuel (Formation universitaire spécifique - FUS) (60 crédits)

Compléments de radiothérapie-oncologie, 2e partie (8 crédits)

WRDTH3120	Dosimétrie en radiothérapie et contrôle de qualité	Stefaan.Vynckier	30h	3 Crédits	2q		x			
WRDTH3160	Dosimétrie informatisée en radiothérapie	Vincent.Gregoire Pierre.Scalliet Stefaan.Vynckier (coord.)	30h+60h	5 Crédits	2q		x			

Autres activités (52 crédits)

WRDTH2312	Questions spéciales de de radiothérapie-oncologie 2e année (enseignement IU -ABRO- et séminaires cliniques multidisciplinaires)		84h	10 Crédits	2q		x			
WRDTH2382	Stages cliniques de radiothérapie-oncologie 2e année, 1re partie			21 Crédits	1 + 2q		x			
WRDTH2392	Stages cliniques de radiothérapie-oncologie 2e année, 2e partie			21 Crédits	3q		x			

Troisième bloc annuel (60 crédits)

WRDTH2313	Questions spéciales de radiothérapie-oncologie 3e année (enseignement U ou IU -ABRO- et séminaires cliniques multidisciplinaires)		84h	12 Crédits	2q			x		
WRDTH2383	Stages cliniques de radiothérapie-oncologie 3e année, 1re partie			24 Crédits	2q			x		
WRDTH2393	Stages cliniques de radiothérapie-oncologie 3e année, 2e partie			24 Crédits	3q			x		

Quatrième bloc annuel (60 crédits)

WRDTH2314	Questions spéciales de radiothérapie-oncologie 4e année (enseignement U ou IU -ABRO- et séminaires cliniques multidisciplinaires)		84h	12 Crédits	2q				x	
WRDTH2384	Stages cliniques de radiothérapie-oncologie 4e année, 1re partie			24 Crédits	1 + 2q				x	
WRDTH2394	Stages cliniques de radiothérapie-oncologie 4e année, 2e partie			24 Crédits	3q				x	

Cinquième bloc annuel (60 crédits)

WRDTH2315	Questions spéciales de radiothérapie-oncologie 5e année (enseignement U ou IU -ABRO- et séminaires cliniques multidisciplinaires)		84h	10 Crédits	2q					x
WRDTH2385	Stages cliniques de radiothérapie-oncologie 5e année, 1re partie			25 Crédits	1 + 2q					x

						Bloc annuel				
						1	2	3	4	5
WRDTH2395	Stages cliniques de radiothérapie-oncologie 5e année, 2e partie			10 Crédits	3q					x
WRDTH2375	Mémoire de radiothérapie-oncologie			15 Crédits	2q					x

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maitrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l´identifiant global UCL en cliquant ICI.

RDTH2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions générales

Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui satisfont aux conditions d'accès au grade académique qui sanctionne des études de deuxième cycle et sont porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, ou ont acquis des compétences valorisées par le jury pour au moins 300 crédits.

—

Conditions spécifiques d'admission

- Etre porteur du diplôme de docteur en médecine, de master en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique.
- Etre porteur d'un document attestant que l'intéressé a été, au terme de l'épreuve de sélection, retenu comme candidat spécialiste en radiothérapie-oncologie, dans une faculté de médecine belge.

Le contexte juridique et les modalités pratiques de cette épreuve de sélection peuvent être obtenus auprès du secrétariat.

Les porteurs d'un diplôme hors Union européenne ne peuvent s'inscrire à ce programme, si ce n'est dans le cadre d'un certificat universitaire de formation spécialisée partielle d'une durée de deux ans (s'ils sont en cours de spécialisation dans leur pays d'origine) ou de formation spécialisée approfondie d'une durée d'un an (s'ils sont déjà reconnus spécialistes dans leur pays).

L'A.R du 12 juin 2008 relatif à la planification de l'offre médicale publié le 18 juin 2008 est d'application pour les candidats qui souhaitent obtenir le titre de médecin spécialiste en radiothérapie-oncologie (ces candidats spécialistes sont donc comptabilisés parmi les candidats généralistes ou spécialistes dans le cadre du numerus clausus).

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique.

L'organisation des épreuves de sélection est faite selon le calendrier et le règlement général des concours

Commission de sélection

La Commission de sélection des médecins assistants candidats cliniciens spécialistes (MACCS) est composée des membres de la Commission d'enseignement de médecine interne auxquels s'ajoutent deux membres invités et deux membres cooptés.

Les candidats étudiants non francophones (UE et hors UE) devront apporter la preuve, dans leur demande d'admission, d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du Cadre européen commun de référence , pages 24 à 29)

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Première partie

Un contrôle de connaissances portant sur les matières "de base" est effectué à la fin de la deuxième année.

En application de l'arrêté royal du 21 avril 1983, le candidat recevra, au terme des deux premières années de formation, une attestation qui prouve qu'il a suivi avec fruit une formation universitaire spécifique.

Deuxième partie

Un contrôle de connaissances portant sur les matières "cliniques" correspondant à la formation supérieure est effectué à la fin de la cinquième année.

Pour rappel, un contrôle de connaissances est effectué, au niveau national, à la fin de la quatrième année. Il porte sur les matières "cliniques" correspondant à la formation de la deuxième épreuve.

Un **mémoire** (niveau d'une licence ou publication jugée équivalente) est exigé. Il donne lieu à une défense publique.

Par ailleurs, une attestation de compétence en radioprotection et dans les disciplines de base (physique des rayonnements ionisants, dosimétrie, radiobiologie) délivrée par l'Université est obligatoire pour obtenir l'agréation ministérielle permettant l'utilisation des rayonnements ionisants en radiothérapie.

Lorsque les impératifs de formation décrits ci-dessus auront été remplis, la commission d'enseignement attribuera le titre académique en radiothérapie-oncologie.

Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par la commission d'agrément ministérielle. Il atteste d'une formation académique et scientifique dans le cadre de la formation spécialisée menant à l'agrément.

Un **doctorat** en sciences médicales, orientation : radiothérapie-oncologie peut être entrepris par les candidats ayant obtenu plus de 70% des points aux examens et ayant présenté le mémoire de master. Ce doctorat (à orientation clinique) doit être du niveau habituellement exigé pour un doctorat, en ce qui concerne son originalité et le volume de données contenues.

GESTION ET CONTACTS

Contact

Secrétariat de rafiothérapie oncologie

Tél. 02 764.47.26

E-mail scalliet@rbnt.ucl.ac.be

Gestion du programme

Entite de la structure MEDE

Sigle	**MEDE**
Dénomination	Faculté de médecine et médecine dentaire
Adresse	Avenue Mounier, 50 bte B1.50.04 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél 02 764 50 20 - Fax 02 764 50 35
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Faculté	Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)
Mandats	Dominique Vanpee Doyen
Commissions de programme	Commission du master complémentaire en médecine générale (CAMG) Commission des certificats en radioprotection (CRPR) Commission des masters complémentaires et certificats en médecine spécialisée (MCCM) Ecole de médecine dentaire et de stomatologie (MDEN) Ecole de médecine (MED)

Responsable académique du programme : Pierre Scalliet

Jury

Personnes de contact